

LE MESNIL-AUBRY | Le projet, qui en est encore au stade de la concertation, crispe les habitants et la municipalité qui craignent une dégradation de leur qualité de vie. En réaction, les futurs exploitants tentent de rassurer.

Le méthaniseur qui inquiète

JULIE OLAGNOL

DÉCIDÉMENT, personne ne veut de méthaniseur dans le Val-d'Oise. Après un projet controversé à Attainville, c'est au tour du Mesnil-Aubry de se mobiliser. Martine Bidet, la maire (SE) du village de 930 âmes a été informée d'un projet de méthaniseur porté par quatre fermes du Val-d'Oise et constituant la société Biogaz du pays de France. Soutenue par l'association « Mesnil-Aubry, bien vivre au village », elle organise une réunion publique pour s'y opposer, aujourd'hui à 20 heures. Une pétition a également été signée par près de 70 % des habitants.

Le projet, qui en est encore au stade de la concertation, selon la préfecture, consiste en l'implantation, sur un site de 3 à 4 ha entre les communes d'Attainville et du Mesnil-Aubry, d'une unité de méthanisation destinée à produire du biométhane à partir de céréales comme l'orge et le maïs. Elle entrerait en fonctionnement à partir de 2023.

Le village ne bénéficiera pas du gaz créé

« Nous avons reçu une invitation à la réunion mais nous n'aurons pas le droit de présenter notre idée ni de répondre aux questions, déplore Patrick Dezobry, l'un des porteurs de projet, par ailleurs président de la FDSEA 95 et vice-président de la Chambre d'agriculture de la région Île-de-France. On comprend très bien que cela les inquiète mais le dossier nécessaire pour une installation classée protection de l'environnement (ICPE) se monte sur plusieurs mois et il est très exigeant »

En janvier, Martine Bidet s'était même rendue avec les exploitants agricoles en Seine-et-Marne, où il existe déjà beaucoup de méthaniseurs, mais n'a pas été convaincue.



« Pourquoi faire des cultures intermédiaires qui vont ponctionner l'eau pour alimenter cette infrastructure ? Tout cela pour produire du méthane qui sera transformé en gaz mais dont nous ne pourrions même pas jouir car la commune n'est pas desservie en gaz de ville ! »

C'est surtout les nuisances qui l'inquiètent. Le terrain pressenti se trouve à 1 300 m de la première maison du village. « On a déjà de nombreuses nuisances sonores, olfactives et visuelles avec le grand centre d'enfouissement Rep Veolia sur notre commune, Bouqueval et Le Plessis-Gassot mais aussi avec celui d'Attainville à moins de 3 km et celui d'Épinay-Champlâtreux à 4 km », détaille l'édile.

Quel avenir pour les infrastructures dans 15 ans ?

En réaction, les exploitants agricoles ont édité des flyers explicatifs, mis en place un site Internet et invité les habitants à découvrir une unité de méthanisation située à 30 minutes de route, le 4 septembre, prochain.

LE TERRAIN PRESSENTI POUR ACCUEILLIR LES INFRASTRUCTURES



Patrick Dezobry argumente : « Ce sera dans un vallon, il n'y aura pas de vue. Quant aux nuisances olfactives, dès qu'on est à plus de 50 m du terrain d'ensilage, cela ne sent plus. »

Selon lui, les récoltes se tiennent uniquement deux fois par an, au printemps et en automne. « Le reste du temps, on

se servira au fur et à mesure depuis le lieu de stockage jusqu'au méthaniseur, sans sortir de l'enceinte. Le gaz, lui, sortira par des tuyaux enterrés pour alimenter plusieurs milliers de foyers des communes voisines raccordées. »

Mais les opposants s'inquiètent aussi du futur. « Les exploi-

tants ont la garantie de pouvoir vendre leur gaz à GRDF pour quinze ans, mais que va-t-il se passer après ? Il y a un risque que cela devienne des friches, ajoute Bruno Lemazurier, président de l'association. Et cela ne va pas créer d'emplois. « On est tenus de garder l'installation quinze ans mais vu les

Le Mesnil-Aubry. Une réunion publique est prévue aujourd'hui, à 20 heures, pour débattre de l'installation d'une unité de production de gaz.

investissements, ce n'est pas le but d'abandonner le site ensuite », répond Patrick Dezobry.

Une « solution » pour réussir la transition énergétique

Yves Citerne, le maire d'Attainville, était dans la position de Martine Bidet il y a encore quelques mois. « Notre population était très hostile au projet de méthaniseur et je m'oppose aussi à cette nouvelle installation. Les agriculteurs qui faisaient de l'agriculture vivrière vont se tourner vers ces cultures intermédiaires à valorisation énergétique (CIVE) dans un intérêt économique car ce type d'installation est subventionné par l'État, avec un risque qu'elles soient ensuite abandonnées dans les champs. »

La préfecture du Val-d'Oise explique que « la production énergétique à partir de la méthanisation est une des composantes du mix énergétique de la France. Cette dernière fait donc partie des solutions pour réussir la transition énergétique. » S'agissant du Mesnil-Aubry, « les exploitants sont au stade de la préparation de projet afin de concevoir quelque chose qui réponde aux différentes exigences réglementaires (paysagères, de nuisances...). A ce stade, aucun dossier (permis de construire, autorisation ICPE) n'a été déposé », précise la préfecture du Val-d'Oise. À Attainville en revanche, « le porteur de projet avait déposé une demande de permis de construire, qui n'a ensuite pas été complétée dans les temps ».

Pour l'heure, la seule unité de méthanisation dans le Val-d'Oise se trouve sur le site de la station d'épuration de Bonneuil-en-France. ■